

WEB

SNE-FSU :
sne@fsu.fr
<http://www.sne-fsu.org>

SECRETAIRES SNE-FSU

Secrétaire Général

Jean Luc CIULKIEWICZ

SNE-FSU

104 rue Romain Rolland
93260 LES LILAS

jean-luc.ciulkiewicz@fsu.fr

Tel bur: 01 41 63 27 30

Port: 06 85 91 03 50

Permanence 01 40 81 22 28

Secrétaires adjoints

Patrick SAINT-LEGER

06 70 81 17 16

saintleger.sne@gmail.com

Jean-Marc MARSOLLIER

06 08 47 23 35

marsollier.sne@gmail.com

Anthony TURPAUD

06 12 09 12 39

sne.mercantour@gmail.com

SECRETAIRES BRANCHES

ADEME

Ruven GONZALEZ

06 52 22 04 56

ruven.gonzalez@ademe.fr

ESPACES PROTEGES

Anthony TURPAUD

06 12 09 12 39

sne.mercantour@gmail.com

EAU & MILIEUX AQUATIQUES

Patrick SAINT-LEGER

06 70 81 17 16

patrick.saintleger@eaumrc.fr

MILIEUX & FAUNE SAUVAGE

Jean-Marc MARSOLLIER

06 08 47 23 35

marsollier.sne@gmail.com

SERVICES DE L'ETAT

Bruno DESJARDINS

03 87 56 42 71

bruno.desjardins@developpement-durable.gouv.fr

Adhérez au SNE-FSU

Pour la défense de notre outil de travail et des intérêts des personnels auprès de l'employeur et des acteurs de la société avec des valeurs d'éthique, de solidarité, de justice et d'engagement ; Parce que l'action syndicale s'appuie en premier lieu sur les moyens humains mais aussi sur les moyens financiers.

Compte-rendu de la rencontre bilatérale du 5 mai 2015

Avec Olivier LAROUSSINIE, préfigurateur AFB

Comme cela avait été convenu lors de notre premier rendez-vous en janvier dernier, le SNE-FSU a rencontré Olivier Laroussinie pour un nouveau point d'étape sur l'avancement de la création de l'AFB. Ce rendez-vous a été décidé avant de connaître la date du premier comité de suivi qui se réunit ce jeudi 7 mai.

Indépendamment des aléas du calendrier parlementaire et quelle que soit la date de démarrage effective de l'AFB, Olivier Laroussinie souhaite être prêt pour un démarrage au 1^{er} janvier 2016.

Le mois de mai reste un temps de construction et de concertation des acteurs externes, en particulier lors du **colloque de Strasbourg les 21 et 22 mai**. Le mois de juin verra la remise d'un premier rapport à la ministre, vraisemblablement en vue **des assises de la biodiversité à Dijon**

Les prochains chantiers de construction de l'AFB et leur calendrier sont :

- Organigramme des fonctions supports (Ressources Humaines, Comptabilité et Systèmes Informatiques) : il est en cours de construction et sera soumis à discussion en juin ; fin septembre, l'organigramme devrait être définitif et aura permis un pré-positionnement des personnels sur ces fonctions
- Organigramme direction : définition des blocs à prévoir pour discussion fin juin ; il permettra ainsi de faire appel à candidatures et de définir la structure générale de l'AFB
- Engagement d'une réflexion afin de déterminer le cahier des charges des missions de terrain en matière de biodiversité et fournir des propositions de mutualisation de l'action territoriale (aux échelles régionales et départementales) entre l'AFB et ses composantes marines et aquatiques, l'ONCFS et les services de l'Etat au dernier semestre de l'année 2015. Cette mutualisation concernerait notamment les fonctions régaliennes de police de l'environnement, mais pas uniquement (Ingénierie,...). Ces propositions seraient discutées au premier semestre 2016, lorsque l'AFB sera effectivement créée, pour une mise en œuvre en 2017.

La Géolocalisation

Trois pôles devraient être maintenus :

- Aquatique : Vincennes
- Marin : Brest
- Terrestre : Montpellier

Ce dernier pôle devrait être renforcé car Montpellier est le second haut lieu de recherches sur la biodiversité après Paris. Olivier Laroussinie milite en ce sens d'autant que les acteurs locaux sont prêts à investir pour accueillir le siège de l'AFB. Cette implantation permettrait un développement du pôle biodiversité terrestre.

Cependant, il distingue le siège de l'AFB du siège administratif qui accueillerait les fonctions supports.

Le SNE-FSU a attiré l'attention du préfigurateur sur l'absence d'information faite aux personnels sur le dossier de préfiguration, qui alimente les bruits les plus contradictoires et génère une anxiété croissante dans les quatre établissements.

Aux vues des chantiers et du calendrier annoncé, le SNE-FSU a demandé qu'une réunion d'un Comité Technique commun rassemblant les quatre CT soit programmée fin juin, de façon à ce que chacun bénéficie de la même information et qu'un premier dialogue social à l'échelle du périmètre de la future AFB s'engage.

Olivier Laroussinie y est sensible. Il pourrait proposer le même jour la tenue des CT d'établissement suivie d'un CT commun.

L'Organisation territoriale

L'outre-mer est plus avancée sur ce sujet même si les points de vue divergent d'un territoire à l'autre. Concernant les délégations territoriales prévues dans la petite loi adoptée par l'Assemblée Nationale, on pourrait s'orienter vers des organisations régionales à la carte, fonction de l'investissement des collectivités régionales sur la biodiversité. Mais quel que soit le schéma adopté en région, l'AFB devra disposer d'une déclinaison territoriale qui lui sera propre, intégrant les missions régaliennes mutualisées.

Cependant, les diversités et variétés de gouvernance risquent de poser un certain nombre de problèmes.

Le SNE souligne qu'il faudra prévoir dans cette organisation des passerelles pour que les personnels concernés par le quasi-statut puissent évoluer au sein des différentes structures.

Intégration des agents

Comme le prévoit la loi, les CDD et CDI seront régis par le quasi-statut.

Dans l'attente de ce quasi-statut, le préfigurateur souhaite une intégration des CDD en CDI dès la création de l'AFB. Il en a fait la demande au ministère.

Le SNE-FSU a insisté sur la qualité des conditions d'intégration des personnels dans l'AFB, quelle que soit leur origine, et le soin à apporter au volet RH pour un démarrage optimal de l'AFB

Des questions restent en suspens auxquelles le préfigurateur n'a pas de réponse à apporter. Nous allons les poser aujourd'hui à l'Administration, lors de ce 1^{er} comité de suivi présidé par le secrétaire général du MEDDE :

- Notion de rattachement,
- Relations entre l'ONCFS et l'AFB,
- Organisation territoriale,
- Relations avec les autres acteurs publics : CEREMA, agences de l'eau, ...
- Budget,
- Chantier social : quasi-statut, intégration des personnels (CDD en CDI et détachés), action sociale (mutuelle et prévoyance), instances sociales,
- Dialogue social : fréquence des réunions du comité de suivi, déclinaison sur des sujets particuliers, réunion du CT commun sur les sujets spécifiques aux personnels de la future AFB,
- Permanence du comité de suivi sur les 2 premières années qui suivent la création de l'AFB,
- ...